

PEROL : + 300%
SALARIES BPCE : + 0.7%

CHERCHEZ L'ERREUR !!!

Dans un article récent, Mediapart indique que le Conseil de Surveillance de BPCE a décidé de majorer la rémunération annuelle de F. PEROL, le président, de 300%.

De plus, il lui sera attribué une indemnité de 60 000€ pour frais de réception et de représentation.

Si la rémunération fixe reste identique (550 000€), c'est la Part Variable qui, elle, « explose ». Celle-ci a été fixée à 200% de la rémunération fixe, soit 1.1M€. Soit, au total, 1 650 000€ annuels, ou encore, pour les puristes, un milliard quatre vingt deux millions trois cent vingt neuf mille anciens francs). Ouf, c'est tout !!!

Ces chiffres se suffisent à eux-mêmes, et nous pourrions presque arrêter ce tract ici !!!

Simplement, nous pensions naïvement que BPCE devait faire des gains de productivité, optimiser ses ressources, profiter de synergies liées aux mutualisations, etc, etc... .

Bref, le beau langage châtié et abscons dont nos si « chers »-et là, c'est un doux euphémisme »- dirigeants se repaissent à qui mieux- mieux pour nous faire avaler, année après année, mois après mois, jour après jour, l'amère pilule de l'austérité nécessaire et indispensable.

Simplement, nous pensions naïvement que les PSE étaient la pierre angulaire du renouveau attendu, après ces temps de vaches maigres (la crise, mon bon monsieur, ma bonne dame).

La crise, toute la crise, rien que la crise !!!

Dont nous ne sommes en rien responsables, pensez donc !! Pas de ça chez nous !!!

Comment ? La CDC, Natixis, Meilleurtaux.com, Nexity, etc... Je ne vois pas de quoi vous voulez parler !!!

Comment ?

Les dépréciations d'actifs (66M€ pour la CENFE, faisant passer le Résultat Net de 94 M€ à 28M€) alors là vous chipotez sur des détails !!!

Simplement, nous pensions naïvement que les salariés -ceux qui « paient toujours vos crimes, vos erreurs » (Jean Ferrat), eussent pu bénéficier de quelque reconnaissance salariale supplémentaire (intéressement, participation).

Comment ? La crise, ah oui, nous avons oublié.

Simplement, nous pensions naïvement que les contentieux salariaux seraient réglés rubis sur l'ongle, eu égard aux décisions de justice (Cassation du 01/07/2008)

Mais... ça coûte cher !!! Ah oui, nous avons oublié.

Simplement, nous pensions naïvement que les conditions de travail des salariés du Groupe s'amélioreraient, lorsqu'on voit l'importance que vous donnez aux Risques Psychosociaux dans l'entreprise.

Comment ? Nos salariés n'ont pas encore été frappés par cette « mode des suicides » (Didier Lombard, Pdg de France Télécoms).

C'est encore vrai, mais si tous ne mourront pas, tous seront frappés !!!

Simplement, nous pensions naïvement que l'arrivée de ce brave M. de Pérol marquait la fin du n'importe quoi de ses prédécesseurs (Charly le mégalo et Mérindol), sans oublier tous les patrons de caisse qui furent leurs thuriféraires patentés, avant de les lâcher lorsque le vent tourna.

Simplement, nous pensions naïvement que l'éthique, la morale, la bonne gestion, seraient les maîtres mots inscrits dans le marbre transformant enfin nos établissements en parangons de vertu.

Simplement, nous pensions naïvement que les termes « dialogue social » ne seraient plus deux mots creux, deux coquilles vides de sens, où la convocation à une réunion permettrait de déboucher sur des accords, à tout le moins sur des compromis acceptables.

Mais nous sommes tellement naïfs !!!

**Simplement, nous constatons naïvement que PEROL rime avec obole !!!
Souffrez, Monsieur, que, pour le Personnel, il ne rimât bientôt avec ras-le-bol !!!!**

***Bonne santé... financière pour 2010, M. PEROL !!!
Nous pensons- naïvement- ?
qu'elle sera très prolifique pour vous, Monsieur !!!***

Vos représentants *Cfdt*

*Nathalie HEYSEN, Sonia RUCKEBUSCH
Philippe DUBOIS, Pierre COLPIN, Christian MICHALSKI*

☎ : 03-21-28-73-24, 📱 06-82-01.31.76

nfe@cfdt-ecureuil.com, et sur le site : <http://www.cfdt-ecureuil.com>